

# La Lettre de XVI <sup>e</sup> DEMAIN

Urbanisme, Environnement et Qualité de Vie



BONNE ANNÉE 2018



janvier 2018 n° 164

# MOBILITÉ ET ÉNERGIE

La mobilité de nos cellules prouve que nous sommes vivants. Ce mouvement brownien résulte de notre énergie vitale. De la même façon, la société moderne affirme sa vitalité en bougeant et en consommant de l'énergie.

Le piéton consomme son énergie musculaire à marcher. Bien nourri, il peut parcourir des kilomètres en ville, si les trottoirs sont désencombrés. Fatigué ou en retard, il doit pouvoir monter dans un bus ou s'engouffrer dans le métro, dans le RER ou encore dans le CDG Express pour prendre l'avion. Ces moyens de transport terrestres fonctionnent à l'électricité majoritairement nucléaire. Autobus et réseau ferré devraient abandonner le diesel pour être respectueux de la planète et de notre santé. L'automobiliste, ce galeux, ce pelé, ne devrait plus utiliser que des véhicules électriques, une fois levés tous les obstacles évoqués en page 9 de notre Lettre. La mobilité des vingt-cinq millions de touristes qui envahissent Paris tous les ans est aussi très consommatrice de l'énergie de nos transports en commun.

Pour toutes ces raisons, il existe un fort besoin d'électricité supplémentaire. Quelles sont les sources d'énergie actuellement consommée en France : les hydrocarbures 75 % et l'électricité 25 % (dont nucléaire 77 %, hydroélectricité 11 %, biomasse 3,1 %, solaire 5 % et éolien 3,9 %).

Lors de la COP 21, le Gouvernement précédent s'est engagé par la loi de transition énergétique du 18 août 2015 à réduire à 50 % la part du nucléaire dans notre production d'électricité, cela au plus tard en 2050, le nucléaire devant être relayé par l'électricité verte. On imaginait alors les



milliers d'hectares de nos campagnes vitrifiés par des panneaux solaires de fabrication chinoise. On prévoyait aussi une augmentation énorme du nombre d'éoliennes. De 7 000 actuellement, elles devaient passer à 25 000. Ces engins auraient massacré tout notre horizon touristique. Notons qu'une éolienne mesure 200 mètres de haut, qu'elle s'appuie sur un socle d'au moins 1 500 tonnes de béton ferraillé, enfoui dans le sol, qu'elle possède un fût d'acier de 300 tonnes et un aérogénérateur, Siemens ou General Electric, de 70 tonnes. Ne parlons pas des transformateurs et des lignes à haute tension supplémentaires nécessaires à leur raccordement au réseau français de 20 000 volts.

Heureusement, le Chef de l'État s'est aperçu que les objectifs de 2015 n'étaient pas « soutenables » et que la part de courant nucléaire ne pouvait pas être limitée à 50 %. Il a donc chargé son ministre de la Transition écologique et solidaire de réviser la loi de transition énergétique. Espérons alors que notre cycliste pourra enfourcher son vélo électrique et parcourir les quelques campagnes encore épargnées par tous ces engins... si la loi redevient raisonnable.

#### IMMEUBLES « PROTECTION VILLE DE PARIS »

Suite de la liste des sites remarquables retenus en 2003 par le Conseil de Paris dans le Plan Local d'Urbanisme

### Balade rue Jean de La Fontaine en remontant vers la Porte d'Auteuil

**Au numéro 40**, la Fondation d'Auteuil expose dans l'espace Louis-Roussel les grandes étapes de sa création. Elle a été créée en 1866 par l'abbé Louis Roussel (1825-1897). En 1923, le Père Brottier (1876-1936) précise son but : créer, agir et innover pour le service des enfants les plus pauvres et les plus démunis. Nommée les Orphelins apprentis d'Auteuil jusqu'en 2009, puis Apprentis d'Auteuil, cette fondation catholique est sous tutelle du ministère de l'Intérieur, de l'archevêché de Paris et de la congrégation du Saint-Esprit (Spiritains). En 2016, la fondation gère 200 établissements qui accueillent près de 31 000 jeunes et familles en France. Hors de France, la Fondation accompagne, avec ses partenaires locaux, 22 000 jeunes et familles dans plus de 50 pays.

Le numéro 57 a abrité Juliette Drouet, de son vrai nom Julienne Joséphine Gauvain, actrice française passée à la postérité pour avoir été la compagne de Victor Hugo pendant près de 50 ans. Elle y résida de 1833 à sa mort. Il a été remplacé par un immeuble moderne dans les années 1970.

Au numéro 65, le Studio Building est un immeuble d'ateliers d'artistes réalisé en style Art déco par l'architecte Henri Sauvage en 1926-1927. Sa structure en béton armé permet l'ouverture de nombreuses baies et larges bowwindows éclairant des ateliers en duplex. Les céramistes Gentil et Bourdet réalisent les décors en grès flammé et polychrome des trois façades sur rues. Anciens élèves de l'architecte Victor Laloux à l'école des beaux-Arts de Paris, ils fondent en 1901 la société Gentil, Bourdet et Cie, grès, céramique



pour la construction, l'ameublement à Billancourt. L'édifice est inscrit au titre des Monuments Historiques en 1975 et est en cours de restauration actuellement.

Aux numéros 85 et 87, l'immeuble, construit par l'architecte Ernest Herscher en 1905, présente sur la façade des détails influencés par l'Art Nouveau. L'architecte utilise des consoles métalliques pour soutenir la loggia du dernier étage suivant un modèle proche de celui utilisé par son camarade d'atelier Henri Sauvage pour la villa



Majorelle de Nancy (1898). Une abondante faune et végétation en pierre sculptée complète la décoration de la façade : des mésanges, un escargot et un lézard se promènent entre les feuillages entourant le portail d'entrée.

Au numéro 96, Marcel Proust naquît le 10 juillet 1871 dans la maison de son grand-oncle, Louis Weil. Elle a été démolie en 1897.



# QUOI DE NEUF AU BOIS DE BOULOGNE ?

# FORDATION GOODPLANET

#### Good Planet au château de Longchamp

En 2015, la mairie de Paris a accordé à la Fondation *Good Planet* de Yann Arthus-Bertrand une concession de trente ans pour le Domaine de Longchamp d'une surface de 3,5 hectares. Cette fondation se consacre à l'écologie et à l'humanisme. Elle reçoit le public dans le château rénové, le parc, un nouveau pavillon d'accueil et une nouvelle boutique *bio*.

Ce domaine a appartenu au baron Haussmann, au parfumeur Coty et au centre de pédiatrie du Professeur Robert Debré.

# Centre d'Hébergement d'Urgence pour sans-abris de l'allée des Fortifications dans le Bois

La Ville et l'association Aurore ont fêté le premier anniversaire de son ouverture. Votre Association y était dignement représentée. S'il est vrai que les 200 résidents se font remarquer par leur discrétion, les riverains attendent cependant que cette installation provisoire soit dûment démontée en 2019 comme le prévoit la convention d'occupation provisoire du domaine public de trois ans.



#### Hippodrome de Longchamp



France Galop achève la rénovation des 45 000 m² entourant les tribunes ainsi que la restructuration de la grande tribune passant à 10 000 places. Le budget total se monte à 92 M€. L'inauguration est fixée au 8 avril 2018 pour le Championnat du monde de galop.

#### Gens du voyage à Longchamp

Près du petit lac de l'association des pêcheurs à la ligne de Paris, sur un ancien parking de cars de 3,5 hectares, la Ville vient de construire en application de la Loi, pour un budget de 4,4 M€, 12 petit logements-cabanes. Ils sont mis à la disposition de gens du voyage qui peuvent avoir à fréquenter l'hôpital Ambroise-Paré tout proche.



#### Modernisation/extension de Roland-Garros

La construction du toit amovible du court Philippe-Chatrier est en cours. Le centre de presse s'achève. Les études pour la démolition du court n° 1 sont lancées. La réalisation du court de 5 000 places dans les Serres d'Auteuil est très avancée. Rappelons que Roland-Garros fait juridiquement partie du bois de Boulogne.

En somme, un grignotage lent et insidieux des espaces verts classés du Bois ..., mais pour de justes causes, nous rétorque la Ville.

### MODERNISATION DES GARES SNCF

## L'exemple de la gare du Nord à Paris

La modernisation du matériel roulant, comme le TGV, rendait criante la vétusté des gares. Après bien des tâtonnements, la SNCF s'est résolue à confier la responsabilité de la modernisation des gares à une nouvelle structure : la société *Gares & Connexions* créée en 2009. Elle reçoit son autorité rénovatrice du sommet de la SNCF, face aux « roulants » plus conservateurs... L'accueil des JO en 2024, l'éventuelle exposition universelle en 2025 et le CDG Express arrivant gare de l'Est rendaient sa mission urgente.

Son directeur général, Patrick Ropert, s'est inspiré de l'expérience des promoteurs de centres commerciaux pour faire financer une partie des travaux de modernisation des gares par les boutiques qu'il allait y implanter. La rénovation de la gare Saint-Lazare a créé 80 boutiques. La gare d'Austerlitz passera de 2 000 à 23 000 m² de commerces en 2020 et Montparnasse de 8 000 à 19 000 m². Cela permettra à *Gares & Connexions* d'enregistrer 400 M€ de recettes locatives pour un chiffre d'affaire total de 1,3 milliard €.

Son projet le plus ambitieux est celui de la gare du Nord. Construite par l'architecte Hittorff en 1864, cette gare est la plus importante d'Europe avec 214 millions de voyageurs par an (gare Saint-Lazare : 105, gare de Lyon : 101). Mais, à la gare de Shinjuku de Tokyo, la fréquentation est sans commune mesure avec 3,8 millions de voyageurs par jour !

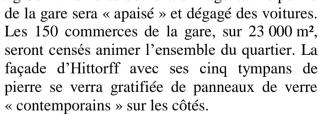
La gare du Nord, c'est actuellement 2 100 trains par jour, 31 voies, une surface de 80 000 m², 110 boutiques, 3 000 employés, 10 000 agents SNCF, 3 lignes de RER et 12 lignes de métro.

Le projet de modernisation, lancé en 2015, a été

attribué aux équipes d'architectes *Wilmotte et Duthilleul AREP* pour un montant de travaux estimés à 300 M€. Il s'agit de réaliser un projet de ville insérant la gare dans son quartier, en réorganisant les flux des voyageurs et les divers accès à partir des rues la ceinturant. La surface finale passera à 85 000 m². Les liaisons avec la gare de l'Est, toute proche et qui va recevoir le CDG Express, seront repensées.

Le schéma ci-dessous montre que le changement majeur sera le pont des départs enjambant les voies sur 210 mètres de long et 30 mètres de large. Il reliera ainsi le faubourg Saint-Denis au boulevard Magenta. Le parvis





Le but de tout le projet est de réorganiser le terminal Eurostar, le pôle francilien et le pôle national. L'ambition de ses auteurs est de le réaliser sans interrompre l'exploitation de la gare comme les Britanniques ne l'ont pas fait pour la gare Saint-Pancras qui accueille l'Eurostar à Londres!

Ce projet urbain constitue un tripôle : gare du Nord, gare de l'Est et boulevard Magenta pour devenir la *Porte de l'Europe*.



#### CASERNE REUILLY

# Reconversion du militaire au civil

Ancienne Manufacture Royale des Glaces créée par Colbert en 1665 et transformée en site militaire par



Louis Philippe en 1830, ce lieu clos pendant plusieurs siècles va s'ouvrir pour renouer avec la vie du quartier. Tout en conservant le caractère historique de son

architecture militaire, les murs d'enceinte vont être démolis offrant de nouvelles perspectives sur un jardin public de 4 820 m².

L'État a cédé le terrain à la ville de Paris en 2013 pour 40 M€. Paris Habitat est le maître d'ouvrage du projet. XVI<sup>e</sup> DEMAIN a participé à une réunion de présentation au public de la transformation de la caserne de Reuilly. Elle a eu lieu le 10 octobre au Pavillon de L'Arsenal, en présence des sept architectes

concernés. Ce projet respectueux de l'existant, comme imposé par les Architectes des Bâtiments de France (ABF) malgré la pression des promoteurs privés, va permettre de donner une nouvelle perspective volumétrique au triangle formé par la rue de Reuilly, le boulevard Diderot et la rue de Chaligny.

La concertation du public, des riverains et commerçants durant l'avancée du programme est assurée par des permanences mensuelles de la *Maison du projet de la caserne de Reuilly* où sont présentées l'actualité de la métamorphose du site ainsi qu'une maquette du projet.

Ce projet comporte le réaménagement des trois bâtiments de la caserne situés autour de la place d'armes et des deux pavillons donnant sur la rue



de Reuilly ainsi que la réalisation de six nouveaux immeubles. Une politique de réemploi *in situ* des matériaux et installations existants (armoires, radiateurs, grilles, lavabos...) sera également

appliquée par l'entreprise ROTOR, spécialiste de la déconstruction.

#### **Objectifs du projet :**

- ✓ construction de près de 600 logements : 50 % de logement sociaux/familiaux/spécifiques dont des logements étudiants, 20 % de logements à loyer maîtrisé (intermédiaires) et 30 % de logements à loyer libre encadré
- ✓ création d'une crèche de 66 berceaux
- ✓ implantation de commerces et activités (locaux associatifs, ateliers d'artistes) en pied d'immeuble
- ✓ aménagement de places de stationnement en sous-sol
  - ✓ réaménagement de la place d'armes en jardin ouvert au public
  - ✓ augmentation de la Surface Hors Œuvre Nette (SHON) de 17 700 m² existante à environ 40 000 m² minimum.



Après des travaux de démolition

curage / désamiantage / déplombage en 2016, les travaux de construction ont débuté en janvier 2017 : une première partie sera livrée en septembre 2019, dont la crèche, une grande partie du jardin et les logements étudiants. L'opération s'achèvera au premier semestre 2020.

Le 12<sup>e</sup> arrondissement va ainsi retrouver, grâce à ce projet futuriste, deux hectares de son territoire où seront construits des logements, des équipements et des commerces modernes autour d'un espace vert reconquis, tout en conservant, en partie, la mémoire des lieux... Pour en savoir plus :

http://casernedereuilly.parishabitat.fr/default.aspx.



# RÉINVENTER PARIS

Phase 2

Fort du résultat de la première phase de cette opération qui visait à renouveler « la manière de fabriquer la ville » et à « faire émerger de nouveaux talents », la Mairie de Paris a lancé en 2017 une deuxième édition intitulée « sous les pavés l'avenir » et consacrée, entre autres, aux espaces méconnus et remarquables de la ville souterraine.

Trois emplacements ont été sélectionnés dans notre arrondissement : l'ancienne gare d'Auteuil, l'ancienne usine de pompage des eaux de la Seine et le réservoir de Passy. Des réunions ont été organisées au 2<sup>e</sup> semestre 2017 par la mairie du 16<sup>e</sup> et les services de la Ville pour présenter ces sites aux riverains et aux habitants de l'arrondissement.

Notre association a participé à celle concernant le **réservoir de Passy**, un ensemble bâti exceptionnel et l'un des derniers réservoirs à ciel ouvert de la capitale. Construit en 1858, le site, propriété de la Ville et affecté à *Eau de Paris*, comprend quatre bassins dont les trois principaux, Villejust, Bel-Air et Copernic, sont construits sur un ensemble de salles voûtées remarquables. Seuls deux réservoirs sont encore exploités : Bel-Air et Copernic, utilisés pour le réseau d'eau non potable destiné au nettoyage des rues et à l'alimentation du lac du bois de Boulogne.

Par contre, le bassin Villejust, d'une superficie de 3 000 m², situé à l'angle des rues Lauriston et Paul Valéry et couvert par une dalle engazonnée, est désaffecté. Quant à la « réserve incendie » de 1 000 m², elle n'est plus utilisée. C'est sur ce périmètre, aussi bien en surface qu'en souterrain, que porte le projet de valorisation.



La procédure prévoit le calendrier suivant : pour chaque projet, dépôt des candidatures avant le 15 novembre 2017, première sélection de candidats au 1<sup>er</sup> trimestre 2018 et choix du lauréat à l'automne 2018. Il était prévu que les propositions soient consultables sur le site de la Mairie. Celles que l'on y trouve actuellement restent au stade de l'idée, plus ludiques qu'élaborées : créer, en surface, une piscine ou y développer de l'agriculture urbaine, en sous-sol, une salle de sport ou un restaurant. On imagine que d'autres projets, plus construits, ont été produits dont on n'a pas connaissance.

Dans le document de projet, il est bien relevé les « qualités patrimoniales et paysagères » de ce site qui « constitue une respiration urbaine insoupçonnée dans un secteur très dense ». Il est aussi relevé, plus loin, que la zone est marquée par un « déficit en logements sociaux ». Pour éviter toute tentation de construire à cet emplacement, la mairie du 16<sup>e</sup> avait souhaité que, dans le PLU, ce site fasse l'objet d'une protection particulière. Cela n'a malheureusement pas été le cas et la zone y est classée UG (urbaine générale), donc constructible. Il n'est néanmoins pas souhaitable qu'une décision soit prise qui porte atteinte de façon irrémédiable à ce havre de calme, refuge pour les oiseaux en toutes saisons.



Les deux autres emplacements (gare d'Auteuil et usine des eaux) feront l'objet d'un article dans le prochain numéro de *La Lettre*. On peut aussi consulter le site dédié : http://www.reinventer.paris/.

### BUDGET PARTICIPATIF

« C'est un projet collectif de transformation de la ville où chaque habitant peut devenir architecte, décideur et maître d'ouvrage... en décidant chaque année de l'utilisation de 100 M€ du budget d'investissement de la Ville. » C'est ainsi qu'en novembre 2017 l'adjointe à la maire de Paris, Pauline Véron, présente le *budget participatif parisien*.

Lancé en 2014, il en est à sa quatrième édition. Il est ouvert à un large éventail de propositions s'inscrivant dans les thèmes suivants : culture, éducation, sport, cadre de vie, environnement, propreté, mobilité, économie et emploi, solidarité et sécurité. Ce sont d'abord des projets inscrits dans les arrondissements, quelques uns concernent tout Paris. Depuis 2014, ont été approuvés au total 416 projets dont 161 ont été livrés au dernier trimestre 2017. Six arrondissements, les 5e, 13e, 15e, 17e, 19e et 20e concentrent près de la moitié des projets.

L'intérêt des Parisiens pour ce processus s'accroît

d'année en année. En 2017, ils ont été 168 000 à participer vote. Les arrondissements qui sont le plus mobilisés ont été dans l'ordre le 15<sup>e</sup>, le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup>. Pour l'année 2017, ont été retenus neuf projets vocation parisienne et 187 projets d'arrondissements.



**Dans le 16**<sup>e</sup>, quels sont les projets achevés ou en cours de réalisation ?

Sur le budget 2015, en se basant sur les informations fournies par la Mairie, il y en a six :

- ✓ rénover l'aire de jeux du Trocadéro : projet livré en janvier 2017
- ✓ rénover les sanitaires de trois écoles élémentaires et du collège Janson-de-Sailly : les travaux sont terminés dans les écoles et à l'étude pour Janson
- ✓ installer des tables de tri collectif des déchets dans les cantines scolaires : les travaux ont démarré en juillet 2017
- ✓ construction d'une salle de tennis de table sur la toiture de l'hypermarché Carrefour de la porte d'Auteuil : travaux prévus en septembre 2018

- ✓ rénover la piste cyclable le long de la Seine entre le Trocadéro et Alma-Marceau : les travaux ont démarré en octobre 2017
- ✓ réinstaller la lanterne du Trocadéro sur la colline de Chaillot : ce témoin de l'histoire scientifique de la Capitale a été installé en 1869 au sommet du bâtiment construit pour abriter le service des phares et balises. La lanterne permettait de tester tous les éléments optiques des phares français et de certains phares étrangers. Malheureusement, ce projet très intéressant ne pourra pas être réalisé car le Conseil économique, social et environnemental, propriétaire de la lanterne, n'envisage pas sa vente ou sa cession à la ville de Paris.

Sur le budget 2016, on ne trouve que quatre projets :

- ✓ nettoyage et restauration des sculptures du square du Ranelagh : projet terminé. Dommage qu'à cette occasion on n'ait pas remplacé la queue du renard de la statue de La Fontaine
- ✓ remise en eau des fontaines de la Porte de Saint-Cloud, œuvres du sculpteur Paul Landowski : lancement des procédures de travaux en novembre 2017
- ✓ parcours promenade dans le 16<sup>e</sup> : le projet en est au stade des études
- ✓ modernisation du théâtre de Guignol des jardins du Ranelagh : le projet n'a pas encore démarré.



Au vu de l'intérêt présenté par la plupart des projets, on ne peut que trouver du sens à ce dispositif et y adhérer. Toutefois, il faut noter la lourdeur du processus qui ralentit la mise en œuvre et aussi le fait que certains projets peuvent ne pas aboutir.

# VERS LA VILLE INTELLIGENTE Intelligence Artificielle et Big Data

Le congrès des Maires de France a été l'occasion de présenter les technologies et les outils urbains qui vont faire de la ville de demain une cité « intelligente et durable ». Le *Forum Smart City du Grand Paris* a voulu démontrer comment l'intelligence artificielle (IA) et les données massives (Big Data) permettront de mieux vivre en ville.

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication permettra d'assurer, par exemple, la sécurité urbaine par la généralisation de dispositifs de vidéosurveillance ou d'optimiser l'élimination des déchets grâce à une connexion numérique avec les unités de gardiennage des immeubles.

Par exemple, la récupération de l'énergie produite par les *data centers*, ou centres de traitement des données informatiques, alimentera le chauffage urbain, industriel ou domestique. Le citoyen deviendra à la fois consommateur et producteur d'énergie dans les bâtiments intelligents des éco-quartiers.

Le développement du numérique favorisera de nouvelles mobilités urbaines non polluantes. La *Google car*, voiture autonome légère, en cours de développement, assurera une conduite sécurisée.

Le *Vahana*, taxi électrique volant d'Airbus, devrait permettre de décongestionner les villes saturées par la circulation.





Les gares deviendront des lieux de vie et de rencontres d'entreprises facilitées par des espaces de co-working ou bureau partagé. Elles offriront des services variés tels que commerces, salles de sports, crèches, salles de spectacles. Ces équipements seront gérés à distance grâce à la télé-opération. Ils seront ainsi permanents, même en l'absence du personnel.

Ainsi, la ville intelligente mettra le citoyen au cœur de l'innovation. Le Grand Paris veut devenir la capitale de l'intelligence urbaine. Espérons que le *Big Brother* de George Orwell ne nous guettera pas à l'entrée de ce *Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley.

#### DISPARITION

Comme Président d'honneur de la *Coordination pour la Sauvegarde du Bois de Boulogne*, votre président vous fait part de sa profonde émotion à l'occasion du décès de Roger Lebon, son secrétaire général durant dix années au cours desquelles ils ont mené de nombreux combats pour la défense du bois de Boulogne. Roger était une figure du monde associatif de l'ouest parisien : ancien résistant et déporté, directeur de banque, le « Prince de Boulogne » s'est éteint à l'âge de 93 ans le 16 décembre 2017.

#### PAS D'IMMEUBLES TOURS À PARIS!

Nous allons prochainement être sollicités par une pétition s'opposant à toute nouvelle construction de tours à Paris. Si elle recueille 5 000 signatures, la maire de Paris devra procéder à un référendum auprès des Parisiens pour savoir s'ils souhaitent au non ce genre de construction. Notre association milite depuis toujours contre l'érection d'immeubles de grande hauteur (IGH) dans la capitale.

# FIN DES VOITURES À ESSENCE À PARIS EN 2030 ?

Le Gouvernement veut, par une vision à long terme, interdire la vente des voitures Diesel et à essence à l'horizon 2040. Mais un délai de 23 ans est-il réaliste? La maire de Paris l'annonce pour 2030. Dix ans avant! Mais la maire de Paris va beaucoup plus loin. L'interdiction de circuler dans la Ville est beaucoup plus restrictive que l'interdiction de vendre de nouveaux véhicules à essence. Ainsi, elle veut chasser de la Ville tous les véhicules Diesel et à essence.

Selon le groupe Bloomberg, 35 % des voitures seront électriques en 2040. La vente en sera facilitée par la baisse du coût des batteries lithium-ion : une baisse de 50 % en 15 ans.

Les experts sont assez partagés sur la possibilité d'atteindre cet objectif, mais relativement optimistes sur le développement de la voiture électrique, les pétroliers certes un peu moins!

D'autant que le prix de la batterie n'est qu'un élément parmi d'autres. Sur le domaine public, il faut développer les stations de recharge avec la capacité de délivrer des courants d'une forte intensité pour une recharge « rapide » de quatre heures non pénalisante pour l'attrait des véhicules. Les particuliers dans leur garage devront supporter des frais d'installation qui risquent de les faire hésiter.

De là à atteindre cet objectif dix ans plus tôt, comme le veut par sa démarche personnelle la maire de Paris, on ne peut qu'être sceptique, sinon ahuri par l'absence d'analyse. Mais quelle est la planification de la mairie et comment la municipalité envisage-telle d'atteindre cet objectif?



Voiture électrique ou voiture à hydrogène? Le développement des stations de recharge dans les rues, déjà ancien avec les Autolib', fait plutôt penser à l'électrique.

Mais, l'utilisation des véhicules à hydrogène est déjà expérimentée à Paris avec une station de recharge dans le 16<sup>e</sup> au pont de l'Alma. La flotte de taxis hydrogène parisiens « Hype », première flotte de taxis hydrogène au monde, a été lancée fin 2015 en partenariat avec Air Liquide. L'hydrogène utilisé dans une pile à combustible se combine à l'oxygène de l'air pour produire de l'électricité en ne rejetant que de l'eau. Il n'engendre aucune pollution. Le véhicule électrique à hydrogène se recharge en moins de cinq minutes pour une autonomie d'environ 500 kilomètres.

Il est donc un concurrent sérieux pour la voiture électrique.



Ces deux nouveaux types de véhicules, auxquels on peut adjoindre la voiture hybride en période de transition, vont affronter dans leurs bilans économiques l'évolution du prix du baril de pétrole, aujourd'hui à 40 \$, en espérant qu'il ne chute pas à 20 \$, ce qui remettrait en cause les prévisions pour la voiture électrique et son attrait pour le public.

L'évolution rapide des technologies laisse beaucoup de questions en suspens qui ne peuvent se contenter de l'annonce simpliste et non argumentée de la maire de Paris, comme le voudrait un tel projet. On doit se contenter de quelques intentions qui relèvent du détail (voir page 10). En outre, limiter une telle mesure à *Paris intra-muros* relève d'un effet d'annonce et nie l'implication que doit avoir le Grand Paris.

# « RÉINVENTER LA SEINE » PARKING DU PONT DE GRENELLE

# De l'art du tricotage multimodal

L'appel à projets *Réinventer la Seine*, lancé en mars 2016 pour proposer la réalisation de projets sur l'Axe Seine (Le Havre, Rouen et Paris), a abouti en juillet dernier à la sélection de vingt opérations dont celle du réaménagement du parking du pont de Grenelle.



Ce site, d'une emprise de 6 418 m², situé entre la Maison de la Radio et les berges de Seine rive droite, est composé d'une terrasse sur un niveau de sous-sol abritant actuellement 444 places de parking. Il offre une vue intéressante sur la rive gauche et l'île aux Cygnes.

La SOGARIS est le lauréat mandataire de ce projet *En Seine!* qui vise « à s'inscrire dans le maillage énergétique vertueux de la ville de Paris et de l'Axe Seine, en utilisant notamment le fleuve comme vecteur de la transition écologique de l'agglomération ».

L'objectif du projet est de valoriser un espace de 15 000 m<sup>2</sup> sur deux niveaux en y construisant :

- la première station publique multi-énergies propres. Elle proposera de l'hydrogène, du bio méthane, du biocarburant (E85) et sera dotée de bornes
  - de recharge électrique « rapide »
- un établissement d'enseignement supérieur
- un espace de promenade pour les Parisiens
- une activité de logistique urbaine fluviale qui assurera, avec des véhicules utilitaires légers ou des triporteurs, la livraison, sur les derniers kilomètres, des marchandises arrivées par voie fluviale.



Parmi les exploitants/investisseurs retenus, on peut noter : AIR LIQUIDE (fournisseur/opérateur des équipements hydrogène), ECOLOTRANS (pôle logistique urbaine fluviale), TOTAL (station multi-énergies), SODETREL (station de charge rapide de véhicules électriques), IGS et C&D (pôle enseignement).

La livraison du projet est prévue en 2020/2021. Attendons de voir la *mise en Seine* de cet ensemble. Placé au cœur d'un nœud de voirie, il verra s'entremêler voitures, s'il en reste d'ici là, vélos, bus de la future ligne de transport à haut niveau de service (LHNS), piétons, bateaux, camionnettes de livraison et ratons laveurs!

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site : <a href="http://www.reinventerlaseine.fr/">http://www.reinventerlaseine.fr/</a>

#### Association XVI e DEMAIN

Créée le 30 septembre 1966 et agréée les 18 mars 1978 et 25 septembre 2013 3 rue Dangeau - 75016 Paris ; <u>XVIeDEMAIN@orange.fr; www.16emedemain.fr</u>

Membre de la PLATEFORME des ASSOCIATIONS PARISIENNES D'HABITANTS

Cotisation annuelle adhérent : 25 €

Responsable de la publication : Isabelle BRUN

**Rédaction** : Suzanne Babey, Martine Blatin, Marie-José Chemin, François Douady, Marie-Laure Fourcy, Yves Marang, Claude Muyard et Philippe Porté Crédits photos : @ Devisubox 2017

Impression: Imprimerie Commerciale d'Auteuil 2, rue Pierre Guérin 75016 Paris